CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

En vigueur 12/01/2019

ARTICLE 1 - CHAMP D'APPLICATION

DRIVIGO , SASU - Capital social de 4500 euros
Immatriculé au RCS de CRETEIL , sous le numéro 840 441 331
Immatriculée au registre des exploitants de voiture de tourisme avec chauffeur auprès d'Atout France sous le numéro EVTC094180815
45 RUE DE VILLENEUVE 94150 RUNGIS
Mail: contact@drivigo.fr - Téléphone: 0648393834

Objet :
Les présentes Conditions Générales de Vente (dites « CGV ») s'appliquent, sans restriction ni réserve à tout achat des services de suivants :
- TRANSPORT DE PERSONNE (VTC)
tels que proposés par le Prestataire aux clients professionnels et non professionnels (« Les Clients ou le Client ») sur le site www.drivigo.fr
Les caractéristiques principales des Services sont présentées sur le site internet www.drivigo.fr

Les présentes conditions générales de vente sont conclues entre :
D' une part,
La société Drivigo ci-après dénommée " le Vendeur " ou SASU Drivigo
Et d' autre part,

Toute personne physique ou morale souhaitant recourir aux services de la SASU Drivigo
Ci-après dénommée " le client "

Ensemble dénommées " les Parties "

le Vendeur se réserve le droit de modifier ou d'adapter à tout moment et sans préavis les présentes conditions générales de vente, notamment, pour les mettre en conformité avec les dispositions légales réglementaires. Le Client est donc invité à les consulter de manière régulière et avant toute réservation de prestation.

Toutefois, les conditions générales applicables à chaque prestation seront celles en vigueur au jour de la validation définitive de la prestation par le Client.

Les présentes conditions générales de vente définissent les droits et obligations respectifs des Parties contractantes à l' occasion de la vente des prestations de services effectuées par la SASU Drivigo

En signant la convention, ou le devis, ou le bon de commande ou en acceptant la confirmation de commande, le Client reconnaît expressément avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente et les avoir acceptées. Seules les dérogations faisant l'objet d'un accord écrit du Vendeur peuvent modifier l'application des présentes conditions générales.

ARTICLE 2: PRESTATIONS

Il appartient au client de sélectionner sur le site www.drivigo.fr les services qu'il désire commander, selon
les modalités suivantes :
Une VTC ne peut prendre en charge un client que si le conducteur justifie d'une réservation préalable du client.
Elle ne peut ni stationner, ni circuler sur la voie publique en quête de clients, ni être hélée par un client dans la rue. La prise en charge immédiate sur la voie publique est réservée aux taxis.
Par exception, une VTC peut stationner aux abords d'une gare ou d'un aéroport (ou à l'intérieur de leur enceinte) dans l'attente du client ayant réservé, mais seulement pour une durée d'1 heure maximum avant la prise en charge effective.
La réservation préalable doit pouvoir être prouvée au moyen d'un ticket de réservation (sur support papier ou électronique), comportant obligatoirement les informations suivantes :
• nom ou dénomination sociale et coordonnées de la société exerçant l'activité ;
• nom et coordonnées téléphoniques du client ;
• date et heure de la réservation ;
• date, heure et lieu de la prise en charge du client.
À la fin de la course, le conducteur doit retourner à l'établissement de son exploitant ou stationner hors de la chaussée (un parc de stationnement ou un garage par exemple), sauf s'il justifie d'une autre réservation préalable.
La maraude électronique au moyen d'applications de géolocalisation permettant aux clients de localiser les véhicules disponibles est interdite aux VTC et est réservée aux taxis.
Le chauffeur est donc dans l'obligation d'un retour à la base dès l'achèvement de la prestation sauf s'il justifie d'une réservation préalable ou d'un contrat avec un autre client.

Les différents types de prestations sont définies en annexe en même temps que leurs tarifications.

La prestation de transport de personne par voiture de tourisme avec chauffeur fournie par le Vendeur consiste à la mise à disposition d' un véhicule de tourisme indissociablement assortie des services d'un chauffeur.

La vente sera considérée comme valide qu'après paiement intégral du prix, il appartient au client de vérifier l'exactitude de la commande et de signaler immédiatement toute erreur.
Toute commande passée sur le www.drivigo.fr constitue la formation d'un contrat conclu à distance entre le client et le prestataire.

Le Prestataire se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.
Le client pourra suivre évolution de sa commande sur le site.

ARTICLE 3 - PRIX

Un VTC ne peut pas être loué à la place, mais payé à la course. Le prix total de la course peut être :

• soit forfaitaire, et déterminé à la course dès la commande ;
• soit calculé après la prestation en fonction du temps de trajet (durée de la prestation) et de la
distance parcourue (base horokilométrique).
Les prix sont libres et ne sont pas réglementés contrairement aux taxis dont les tarifs sont fixés par arrêté.
Tous les prix indiqués sur la feuille de tarifs sont exprimés en euros et incluent la TVA au taux fixé par la réglementation en vigueur.

Sont ainsi inclus dans le tarif de la prestation :

- L'assurance responsabilité civile professionnelle illimitée pour les personnes transportées
- Le carburant nécessaire à l'exécution du Service
- Le salaire du chauffeur qualifié comme exigé par la réglementation
- L'entretien du véhicule , sauf disposition particulière des présentes
- Les kilomètres et le temps selon devis départ et arrivée
- le transport des bagages du Client dans la limite de la capacité du véhicule

Les prix ne comprennent pas:

- les parcmètres
- les frais d'entrée aux droits de propriétés publiques ou privées (ex monuments, musée, expositions, spectacles …)
- Les frais de péages

Une grille tarifaire est disponible sur le site Web de la Société. Cette grille tarifaire est sujette à modifications par la Société à tout moment sans préavis. Ces modifications s'appliqueront à tous les Services commandés après la mise à jour de la grille tarifaire.
La Société peut décider d'un Prix minimum qui sera facturé pour le Service, quelle que soit la distance et la durée du Service.
La Société peut décider d'adapter ses prix à différents critères et de facturer des frais supplémentaires dans certaines circonstances telles que la période de la journée, jours fériés, la ville de l'utilisation du Service, etc
Le service sera facturé à compter de la date et du lieu mentionné dans la Réservation.
Le Client dispose d’une visualisation du prix de la course au moment de la Réservation à condition de saisir la destination.
Le Prix final facturé au Client sera calculé lorsque l'exécution du Service sera terminée et pourra inclure des frais d’attente si le Passager s’est présenté plus tard que l’heure prévue par la Réservation. Il pourra également être différent du forfait annoncé si le Passager a demandé des prestations supplémentaires : arrêts, escales, détours, changement de destination.
Le paiement peut seulement être effectué par carte bancaire, dont la référence sera fournie au moment de la Réservation du Service. Tous nos services sont payables une fois la course terminée. Le montant des prestations ne sera débité qu’à la fin du Service. Le Client sera averti d'un Prix estimatif du Service au moment de la Réservation. A tout moment pendant le Service, le Prix estimatif sera mis à jour par la Société en fonction du temps et de la distance. La Société n'est pas lié par ces estimations. Le Prix final facturé au Client sera calculé lorsque l'exécution du Service sera terminée. Le Prix final sera débité du compte indiqué par le client lors de la Réservation. Le Client est informé que le débit peut se produire immédiatement après l'exécution du Service.
Le Client aura accès au montant de la valeur estimée et du Prix final par l'intermédiaire du

site.
Si la Société ne peut pas débiter le compte du Client pour quelque raison que ce soit, des pénalités de retard seront dues par le Client sans préavis, au taux stipulé par les lois applicables. En outre, le Client devra payer le montant du Prix final qui n'a pas été payé.

Le kilométrage et le temps sont comptés en fonction du lieu de départ et de destination du Client.

Toute unité de tarification (kilomètre, heure) commencée est due.

Toutes prestations supplémentaires demandées par le Client (kilomètres en sus, heures supplémentaires...etc) non prévues dans le devis initial feront l'objet d'une facturation complémentaire.

Si le Vendeur récupère le Client à un aéroport ou à une gare, le chauffeur attend le Client à la sortie du vol ou du train après que celui-ci ait récupéré ses bagages et passé la douane.Le chauffeur aura si nécessaire une pancarte au nom du Client ou celui de ses invités. En cas exceptionnel où le Client ne verrait pas le chauffeur, le Client s'engage à contacter le chauffeur au numéro suivant 06 48 39 38 34. Si le Client ne contacte pas le Prestataire, ce dernier considère que le Client ne s' est pas présenté et le transfert sera annulé. Cette annulation sera régie par les dispositions de l' article 6 - Annulation ci-dessous.

Une franchise de 30 minutes d'attente à compter de l'heure d'arrivée du train ou du vol telle qu'indiquée par le Client lors de la réservation, est incluse dans le prix. Au-delà, toute attente fera l'objet d'une facturation complémentaire au Client.

KILOMÈTRES SUPPLÉMENTAIRES POUR LES RÉSERVATIONS À L'HEURE
Les réservations à l'heure incluent 20 kilomètres par heure tels que mentionnés dans le formulaire de réservation (ou par téléphone). Les kilomètres supplémentaires feront l'objet d'un supplément majoré de la TVA en fonction des prix en vigueur dans la zone municipale concernée et de la catégorie de véhicule sélectionnée.

ARTICLE 4 : CALCUL DE L'ITINÉRAIRE

Tous les itinéraires des prestations de transports demandés, et se faisant leur kilométrage, sont calculés à l'aide d'applications telles que google map, Michelin, Mappy, Waze et le GPS intégré au véhicule du chauffeur. Nos tarifs sont déterminés en fonction de ces sources.

Une adresse exacte de départ et d'arrivée doit être communiquée afin de calculer l'itinéraire et se faisant le kilométrage. Une adresse exacte doit être de la forme suivante : numéro, nom de la rue, nom complet de la commune. En l'absence d' adresse complète, il sera pris en compte le point le plus éloigné de la commune, du quartier ou de la rue communiquée.

ARTICLE 5 : CHANGEMENTS D'ITINÉRAIRES

Les changements d'itinéraires et détours résultant d' évènements indépendants de la volonté du Client (comme notamment des travaux, des intempéries, des déviations,

embouteillages ou accidents) ne seront pas facturés au Client. Ces événements ne peuvent pas constituer un motif de contestation ou de réclamation.

Les changements d'itinéraires et détours effectués à la demande du Client ne sont pas autorisés. Toutefois, le chauffeur, en accord avec la direction du vendeur, peut accepter une telle demande si elle n'a pas d'influence sur la bonne marche de l'entreprise, tel qu'un retard de prise en charge d'un client suivant. Tout changement d'itinéraire ou détour demandé par le Client fera l'objet d'une facturation supplémentaire dont le montant sera fixé en fonction de la distance.

ARTICLE 6 : RÉSERVATION DE LA PRESTATION

La réservation d'une prestation se fait par:

- notre site : www.drivigo.fr
- e-mail: drivigo@hotmail.com
- téléphone: +33 6 48 39 38 34
- courrier: DRIVIGO - Service des réservations - 45, rue de Villeneuve - 94150 RUNGIS

La réservation par téléphone, doit avoir lieu au minimum 2 heures avant l' heure du début de la prestation de transport (ce délai pouvant être réduit à la discrétion du Prestataire en fonction de la disponibilité des véhicules).

Dès réception de la demande de réservation, un devis sera envoyé au Client. Les devis sont valables quinze (15) jours à compter de leur date d' émission.

La réservation de la prestation deviendra contractuelle et sera considérée comme ferme et définitive entre les Parties après retour du devis accepté par le Client avec la mention " bon pour accord ".

ARTICLE 7 : PAIEMENT DE LA PRESTATION

Les prix indiqués par le Vendeur sont libellés en euro. TVA ou tout autre droit ou taxes comprises.

Le prix doit être en totalité payé à la fin de la Prestation et comme indiqué sur la facture remise au Client.

Le prix est payé par un paiement sécurisé selon les modalités suivantes

- carte bancaire
- PayPal
- Espèce

Toute prestation de transport est payable comptant auprès du chauffeur une fois le lieu de destination atteint par les moyens de paiement suivant : espèce, carte bancaire.

Dans le cas où un acompte a été perçu par le Vendeur lors de la réservation de la

prestation, celui-ci ne sera pas restituable et sera conservé à titre d'indemnité forfaitaire.

Toute prestation entamée est due dans sa totalité. Un acompte égal à 30% du montant total de la prestation envisagée pourra être exigé pour les prestations. Cet acompte devra être payé au plus tard lors de l'envoi par le Client du devis accepté avec la mention " bon pour accord".

Le règlement du solde s'effectuera auprès du chauffeur une fois le lieu de destination atteint selon les mêmes moyens de paiement qu'indiqués ci-dessus.

En cas de retard de paiement des intérêts de retard égaux à 2 fois le taux d'intérêt légal seront appliqués de plein droit et sans mise en demeure préalable.

ARTICLE 8 : ANNULATION DE LA PRESTATION

L'annulation de la prestation devra être adressée par écrit soit par e-mail, ou courrier au Vendeur.

En cas d'annulation d'une prestation de la part du Client, des frais d'annulation seront exigés selon les modalités suivantes :

- 48 heures avant le début de la prestation pour quelque motif que ce soit : 10% du montant TTC de la prestation.
- 24 heures avant le début de la prestation pour quelque motif que ce soit : 20% du montant TTC de la prestation.
- 5h avant la prestation pour quelque motif que ce soit : 30 % du montant TTC de la prestation.
- 1h avant la prestation pour quelque motif que ce soit : 50 % du montant TTC de la prestation.

ARTICLE 9: NON PRÉSENTATION SANS ANNULATION

Dans le cas d'une non présentation sans annulation, le client perd ses droits vis-à-vis de Drivigo. Toutefois, cela n'influence aucunement le droit de Drivigo à un dédommagement de la part de l'utilisateur.

TRAJETS SIMPLES On parle de non présentation quand le client ou le passager n'apparaît pas au lieu de prise en charge dans les 30 minutes suivant l'heure de prise en charge convenue, sans annulation préalable. En cas de non présentation, la course devra être payée dans son intégralité, le temps d'attente n'engendrera toutefois aucun frais supplémentaire.

Pour les transferts aéroport ou gare (à l'exception des gares de grandes lignes), on parle de non présentation lorsque client ou l'invité ne se présente pas au lieu prévu dans les 60 minutes suivant l'heure de prise en charge convenue, sans annulation préalable. Toutefois, en cas de retard ou d'avance de la part des transports aériens ou ferroviaires, le chauffeur est en mesure d'ajuster l'heure de prise en charge en fonction du délai convenu entre l'heure d'arrivée et l'heure de prise en charge convenue dans le contrat. En cas de non présentation, la course devra être payée dans son intégralité, le temps d'attente n'engendrera toutefois aucun frais supplémentaire.

Ces règles ne s'appliquent pas si Drivigo et le passager ont convenu par téléphone d'une nouvelle heure de prise en charge. Des frais supplémentaires pour temps d'attente devront éventuellement être versés (voir article 10). En règle générale, l'utilisateur n'est pas en droit de modifier l'heure de prise en charge.

MISE A DISPOSITION On parle de non présentation quand le client ne se présente pas au lieu de prise en charge après expiration de la première heure réservée sans annulation préalable. En cas de non présentation, le client est tenu de payer la course dans son intégralité.

Pour les transferts aéroport ou gare (à l'exception des gares de grandes lignes), on parle de non présentation lorsque le client ne se présente pas au lieu convenu après expiration de 60 minutes à partir de l'heure de prise en charge prévue sans annulation préalable.

Toutefois, en cas de retard ou d'avance de la part des transports aériens ou ferroviaires, le chauffeur est en mesure d'ajuster l'heure de prise en charge en fonction du délai convenu entre l'heure d'arrivée et l'heure de prise en charge stipulée dans le contrat. En cas de non présentation, le client est tenu de payer la course dans son intégralité.

Ces règles ne s'appliquent pas si Drivigo et le passager ont convenu par téléphone d'une nouvelle heure de prise en charge. L'heure de réservation commence toujours à l'heure de prise en charge convenue dans le contrat. Dans la mesure où l'heure de réservation est prolongée, la rémunération se fait telle qu'elle est décrite à l'article 10. En règle générale, l'utilisateur n'est pas en droit de modifier l'heure de prise en charge.

Le transport est limité en kilométrage dans le cadre de la mise à disposition à l'heure

- **≤20 km / heure de mise à disposition**
- **Le kilometre supplementaire: 3€ HT majoré de la TVA**
- **Heure supplementaire: 130€ HT majoré de la TVA**

ARTICLE 10 : RETARD

- tout retard du ou des clients par rapport à l'heure de passage indiquée sur le bon de commande entraine une majoration de la prestation.

Dans le cas où le client prévient par téléphone le chauffeur ou Drivigo au 06 48 39 38 34 selon les modalités suivantes:

- **À partir de 60 minutes de retard : 2€/minutes aux gares, et aéroports,** (Toutefois, en cas de retard ou d'avance de la part des transports aériens ou ferroviaires, le chauffeur est en mesure d'ajuster l'heure de prise en charge en fonction du délai convenu entre l'heure d'arrivée et l'heure de prise en charge convenue dans le contrat. En cas de non présentation, la course devra être payée dans son intégralité, le temps d'attente n'engendrera toutefois aucun frais supplémentaire.)

- **À partir de 15 minutes de retard : 2€/minutes tous les autres lieux**

Le paiement de ces majorations intervient au plus tard au moment de la montée des clients à bord du véhicule.

ARTICLE 11 : CODE DE LA ROUTE, RÈGLEMENT À BORD DU VÉHICULE

La responsabilité des chauffeurs étant engagée pendant la période des prestations, ils ont pour consigne de respecter et de faire respecter la réglementation routière et les lois en vigueur.
En aucun cas, le Client ne pourra exiger que le chauffeur dépasse la limitation de vitesse autorisée ou commette des infractions au code de la route.
De même, les chauffeurs s'interdisent de prêter leur concours à toute entreprise ou action contraire à la morale ou aux bonnes moeurs.

Le Client s'engage à garder une attitude correcte, à ne pas fumer, à ne pas consommer de produits stupéfiants ou de boissons alcoolisées à l'intérieur du véhicule.

Le port de la ceinture à l'avant comme à l'arrière est obligatoire. Le non respect de cette règle exonère le Vendeur de toute responsabilité en cas d'accident.

Le Vendeur se réserve le droit de cesser l'exécution de la prestation ou de refuser l'accès au véhicule à la personne au comportement agressif, irrespectueux, vulgaire ou insultant à l'égard de la clientèle, des passants, des usagers de la route ou du chauffeur.

Cet arrêt ou ce refus de la prestation entraînera la facturation de la totalité de celle-ci et n'ouvrira à aucune indemnité.
Egalement, la réservation d'un véhicule ne garantit pas l'accès au véhicule, le chauffeur étant autorisé par la Direction, pour des raisons de sécurité ou médicales, de refuser l'accès aux personnes présentant un état d'alcoolémie qu'il estime avancé ou nécessitant des soins spécifiques.
Les dégâts causés au véhicule ainsi qu'à son équipement seront à la charge du Client.

Toutes dégradations sur le véhicule ou dégâts par l'ouverture intempestive des portières ou fenêtres par le Client lui seront facturés. C'est pourquoi le Vendeur demande au Client de laisser le chauffeur ouvrir et fermer les portières du véhicule.

En cas de vomissement ou autre salissure dégradant l'intérieur du véhicule, le nettoyage sera facturé 40€. Nettoyage siège bébé 15€

Interdiction de fumer, de consommer des produits illicites à bord du véhicule.

L'apport et la consommation de nourriture et de boissons, autres que celles mises à la disposition du Client par le Vendeur, ne sont pas acceptés dans le véhicule sauf accord préalable du chauffeur.

LE TRANSPORT D'ANIMAUX ne sera accepté dans le véhicule sauf dans une cage ou un contenant hermétique prévus à cet effet. L'acceptation de tout animal dans le véhicule reste à l'entière appréciation du chauffeur, et sera transporté dans le coffre du véhicule. Les clients d'assistance sont d'admis.

LE TRANSPORT D' ENFANTS demeurent sous la responsabilité du Client sauf s'il en fait la demande lors de la commande en précisant le nombre et l'âge des enfants à transporter ainsi que le type de dispositifs nécessaires à leur transport.

LE TRANSPORT DE MINEURS NON ACCOMPAGNES se fera uniquement avec une autorisation parentale obligatoire, téléchargeable sur autorisation-parentale-pour-transport-de-mineur.pdf

LES POURBOIRES ne sont ni inclus ni obligatoires. Ils sont laissés à l'appréciation du Client.

Lorsque le trajet est long, le chauffeur doit se reposer en cours de trajet, afin d'assurer la sécurité du Client et du véhicule et de se conformer à la réglementation en vigueur.

ARTICLE 12 : BAGAGES, EFFETS PERSONNELS

La quantité de bagages transportés est proportionnelle au volume du coffre à bagages du véhicule. Par conséquent, ceux-ci doivent tenir dans le coffre arrière du véhicule et être d'une taille raisonnable ne remettant pas en cause la sécurité des passagers et du chauffeur.

Le poids des bagages est limité à 25 kg par passager. En cas de bagages dépassant le poids indiqué ci-avant, le Client devra en informer le Vendeur lors de la réservation de la prestation.

Les bagages ne doivent présenter aucun risque de détérioration du véhicule. Toute détérioration du véhicule sera facturée au Client.

Les bagages demeurent sous la responsabilité du Client. les objets fragiles éventuellement présents dans les bagages demeurent sous la seule responsabilité du Client.

Le Vendeur ne peut être tenu pour responsable en cas de perte ou d'oubli de bagages ou de tout autre objet dans le véhicule.

ARTICLE 13- GESTION DES DONNÉES PERSONNELLES.

Conformément à l'ordonnance n° 2018-1125 du 12 décembre 2018 prise en application de l'article 32 de la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles et portant modification de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et diverses dispositions concernant la protection des données à caractère personnel , le traitement automatisé des données du Site n'a fait l'objet d'aucune une déclaration à la CNIL.
Les Utilisateurs inscrits sur le Site sont informés par les présentes Conditions Générales des obligations d'information (article 32 de la loi), de précaution pour la préservation de la sécurité des données personnelles les concernant et de leur confidentialité (article 34), et des responsabilités qui incombent à l'éditeur du présent Site ainsi qu'à ses éventuels sous-traitants (article 35). Ces données sont conservées sous une forme permettant l'identification des personnes inscrites sur le présent Site pendant une durée n'excédant pas la durée nécessaire aux finalités pour lesquelles elles sont collectées et traitées (articles 6-5° et 36).

Conformément à la loi précitée, les personnes physiques Utilisateurs du Site disposent :

- du droit de s'opposer pour des motifs légitimes à ce que des données à caractère personnel les concernant fassent l'objet d'un traitement, ou à ce que les données les concernant soient utilisées à des fins de prospection commerciale par le responsable actuel du traitement ou celui d'un traitement ultérieur (article 38),
- des droits d'interrogation du responsable du traitement dans les cas énumérés à l'article 39 de la loi,
- des droits de consultation, de modification ou de retrait de toutes données personnelles portées à la connaissance de drivigo.fr (article 40). Ce droit peut être exercé en contactant le Site à l'aide du formulaire de contact.

Conformément au RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données), drivigo.fr collecte les données ci-dessous.
Données collectées sur le Passager:

- Les identifiants et coordonnées comme le nom, le mot de passe, le téléphone, l'email et tout les messages échangés.
- Les dates et heures d'accès à drivigo.fr.
- Toutes les données relatives aux trajets postés comme les adresses de départ et d'arrivée, les coordonnées, les dates et heures, les avis/évaluations et les différentes options de service.

NB: les informations relatives aux paiements ne sont pas collectées par drivigo.fr mais sont gérées directement par le prestataire de paiement.

Données des Passagers partagées avec des partenaires externes:

- Email et routeur SMS: email et nom.
- CRM: partage toutes les données.
- Analytics: dans l'optique de ses développements, drivigo.fr utilise des solutions d'analyses de statistiques comme Google Analytics, Search Console, Facebook, et aweber, qui peuvent collecter des données que les Utilisateurs partagent en utilisant le Site.
- Plateforme de support: email et nom.
- Réseaux sociaux: les trajets postés peuvent être partagés avec le consentement de l'Utilisateur.

Les services externes comme Facebook connect sont aussi utilisés, dans ce cas les données sont directement demandées et traitées entre l'Utilisateur et le service externe.

Les Utilisateurs du Site sont informés que leurs adresses IP sont susceptibles d'être communiquées aux autorités de police, aux autorités administratives indépendantes ou aux autorités juridictionnelles dans le cadre des pouvoirs qui leur sont reconnus par la législation.

Il est par ailleurs souligné que drivigo.fr ne loue ni ne vend aucune information à caractère personnel à des tiers à des fins de marketing sans le consentement formel de l'utilisateur.

Cookies

Pour le bon fonctionnement et l'efficacité de ses services, et notamment afin de permettre à l'Utilisateur de ne pas avoir à s'identifier à chaque accès au service, hormis le premier accès, drivigo.fr utilise des cookies, fichiers qui permettent d'identifier l'Utilisateur lors de chaque connexion.

ARTICLE 14- PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Drivigo est propriétaire des droits de propriété intellectuelle ou détient les droits d'usage sur tous les éléments accessibles sur le site, notamment les textes, images, graphismes, logo, icônes, sons, logiciels.
Toute reproduction, représentation, modification, publication, adaptation de tout ou partie des éléments du site, quel que soit le moyen ou le procédé utilisé, est interdite, sauf autorisation écrite préalable de : Drivigo

Toute exploitation non autorisée du site ou de l'un quelconque des éléments qu'il contient sera considérée comme constitutive d'une contrefaçon et poursuivie conformément aux dispositions des articles L.335-2 et suivants du Code de Propriété Intellectuelle.

ARTICLE 15 : RÉCLAMATION

Pour toute réclamation merci de contacter le service clientèle, par écrit dans les 8 (huit) jours suivant l'exécution de la prestation, à l'adresse postale ou mail du prestataire indiqué à L'ARTICLE 1 des présentes CGV.

Le client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle, auprès des instances de convention sectorielles existantes ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation, par exemple) en cas de contestation.

Le médiateur désigné :
MTV Médiation Tourisme Voyage
BP 80 303 - 75 823 Paris cedex 17
www.mtv.travel

Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes CGV et qui n'auraient pas l'objet d'un règlement amiable entre l'acheteur et le vendeur ou par médiation, seront soumis aux tribunaux compétents dans le conditions de droit commun.

Passé ce délai, aucune contestation ne sera prise en compte.

ARTICLE 16 : CAS DE FORCE MAJEURE

La responsabilité de la SASU DRIVIGO ne pourra pas être mise en oeuvre si la non exécution de la prestation ou le retard dans l'exécution de celle-ci découle d'un cas de force majeure. A ce titre, la force majeure s'entend de tout évènement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du code civil.

ARTICLE 17 : INTÉGRALITÉ DES CONDITIONS GÉNÉRALES

Dans l'hypothèse ou l'une des clauses des présentes conditions générales de vente serait déclarée illégale ou inopposable, par un changement de législation, ou par une décision de justice devenue définitive, la nullité ou l'inopposabilité serait strictement limitée à ladite clause, et n'affectera en aucun cas la validité des autres stipulations.

ARTICLE 18 : NON RENONCIATION

La non application par le Vendeur de l'une quelconque des stipulations des présentes conditions générales n'emporte pas renonciation de sa part à s'en prévaloir à tout moment et ne porte pas atteinte à la validité de tout ou partie de ces conditions.

ARTICLE 19 : DROIT APPLICABLE EN CAS DE LITIGES -- LANGUE

Les présente CGV sont rédigées en langue française, dans le cas ou elle serait traduite dans une autre langue ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

Tout litige en relation avec l'utilisation du site www.drivigo.fr est soumis au droit français.

Dans l'hypothèse où un litige surviendrait entre le Client et le Vendeur, les Parties s'engagent à rechercher une solution amiable, prenant en compte les intérêts de chacune d'elles avant d'engager toute action judiciaire.

A défaut, Il est fait attribution exclusive de juridiction aux tribunaux compétents de Créteil.
.

.